

Marie-Thérèse Giorgio : « la perte du permis de conduire, bien souvent c'est la perte de l'emploi »

En tant que médecin-agréé pour les permis de conduire, Marie-Thérèse Giorgio connaît bien le profil-type du conducteur qui perd son permis de conduire : bien loin de l'image du délinquant de la route, il s'agit souvent de commerciaux ou d'artisans qui roulent beaucoup. Et pour qui la perte du permis signifie aussi souvent la perte de l'emploi.

L'usage du permis de conduire et de la voiture est, pour de très nombreux professionnels, un outil de travail en soi (chauffeurs routiers, commerciaux...). Pour d'autres, il est indispensable pour les déplacements domicile-travail ou pour se rendre au domicile de ses clients (infirmières, artisans...). Selon Marie-Thérèse Giorgio, les conséquences du retrait ou de la suspension du permis de conduire -qui résulte le plus souvent d'une succession de petites infractions, chez des conducteurs qui roulent beaucoup- s'avèrent donc souvent socialement dramatiques.

Selon elle, « **cette répression excessive tend quand même à infantiliser les gens** ». Autre dommage collatéral des vitesses excessivement faibles : la perte d'attention du conducteur, tenté d'utiliser son smartphone ou autre lorsqu'il conduit.

Retrouvez l'intervention de Marie-Thérèse Giorgio lors du colloque organisé le 22 avril dernier au Sénat par la Ligue de Défense des Conducteurs sur le thème « Vitesse : stop aux idées reçues - Pour une nouvelle approche de la sécurité routière » :

Pour voir l'ensemble des interventions, cliquez [ici](#).